



ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Éducation : la ministre Oudéa-Castéra part déjà, mais quel bilan !

Amélie Oudéa-Castéra n'est restée que quatre petites semaines à la tête de l'Éducation nationale, mais elle a rouvert dans ce court laps de temps plusieurs débats majeurs pour l'institution. À son corps défendant.

Mathilde Goanec, Mathilde Mathieu, David Perrotin, Ilyes Ramdani et Antton Rouget -

8 février 2024 à 22h45

Moins d'un mois après sa nomination, Amélie Oudéa-Castéra quitte la rue de Grenelle, où siège le grand ministère de l'éducation nationale. Tenir plus longtemps était impensable.

Défaite politiquement, elle est moquée et chahutée à chacune de ses interventions, mêlant mensonges et approximations. Comme mardi, à l'occasion des questions au gouvernement, où plusieurs députés l'interpellaient sur des fermetures de classes à venir. Amélie Oudéa-Castéra répond de manière totalement incongrue, en insistant sur l'intérêt de ces fermetures au nom de l'impossible « *émulation* » des élèves dans les classes à petits effectifs. Et c'était reparti pour une nouvelle bronca dans le monde éducatif...

Mais ce qu'Amélie Oudéa-Castéra laisse derrière elle n'est pas tant un champ de ruines qu'une friche sur laquelle pourrait pousser, si l'on s'en donne la peine, un débat public fécond. Car la série de révélations de Mediapart ainsi que les polémiques des dernières semaines ont permis de remettre à l'ordre du jour des sujets majeurs, qu'il s'agisse du rôle de l'école privée dans l'aggravation de la ségrégation scolaire, des insuffisances de l'égalité filles-garçons à l'école ou encore des inégalités de traitement dans Parcoursup.

Le privé mis en lumière... et enfin en débat

Lorsque Mediapart révèle le 12 janvier, après sa nomination, qu'Amélie Oudéa-Castéra scolarise ses enfants dans l'institution catholique Stanislas, c'est parce qu'il s'agit d'un établissement sous enquête. Mediapart ne le sait pas encore, mais cette enquête administrative se trouve depuis le mois d'août sur le bureau du ministre de l'éducation nationale.

Ce rapport, après l'avoir réclamé pendant des mois sans succès auprès du cabinet des deux prédécesseurs d'Amélie Oudéa-Castéra, Mediapart l'obtient et le rend public le 16 janvier. Son contenu est accablant (discours homophobes, sexisme, humiliations). Les inspecteurs généraux qui l'ont rédigé demandent d'ailleurs expressément que le groupe scolaire se mette en conformité avec la loi.

Mais la ministre se tait, bien avant que la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) ne lui demande de se déporter et malgré les mensonges répétés du directeur de l'établissement où elle scolarise ses enfants. Cette ligne n'a jamais varié : à chacune de nos questions nous est opposé le silence.

Mais, parfois, le silence s'avère plus éloquent que les discours. Il dit tout d'une forme d'indulgence, de cécité même, face à des établissements prestigieux qui scolarisent le Tout-Paris. Il illustre aussi l'absence coupable de contrôle de l'État. Par l'entremise de l'affaire Stanislas, devenue l'affaire Oudéa-Castéra, une lumière crue s'est retrouvée projetée sur la place de l'école privée sous contrat dans notre système éducatif, son rôle dans la ségrégation scolaire, le contrôle pédagogique et financier dont elle fait l'objet, un sujet qui vivotait depuis quarante ans.

L'école publique vacille : il faut maintenant sortir du statu quo.

Alors, quand est révélé le 31 janvier l'activisme de la ministre pour faire bénéficier l'école élitiste hors contrat

Diagonales de subsides publics, la colère monte encore d'un cran. Cette histoire avive encore un peu plus le sujet lancinant de la différenciation sociale et scolaire entre le public et le privé, un sujet que la ministre voulait esquiver mais qui accélère sa chute.

Toute l'affaire a donc bien eu « *une vertu* », celle « *de sortir la question du privé du cercle des initiés* », considère l'économiste Julien Grenet, interrogé dans Mediapart sur l'intense ségrégation scolaire à l'œuvre dans la capitale.

De nombreux acteurs en sont convaincus, d'autant que l'école publique vacille : il faut maintenant sortir du statu quo. Plusieurs voix à gauche, dans le monde syndical et militant, appellent à la révision de la loi Debré, qui encadre depuis 1959 le privé sous contrat. L'Insoumis Paul Vannier et le député Renaissance Christopher Weissberg présenteront bientôt leurs travaux à l'issue de leur mission parlementaire sur le financement de l'école privée.

Les groupes de gauche au Sénat ont réclamé le 30 janvier l'ouverture d'une commission d'enquête visant à mesurer l'efficacité du contrôle de l'État sur le respect des obligations des établissements scolaires privés sous contrat.

De manière inattendue, le recteur de Paris Christophe Kerrero a, par sa démission surprise, enfoncé le clou sur la question sociale : le 2 février, il claque la porte avec fracas, pour dénoncer un moratoire décidé par Amélie Oudéa-Castéra sur la réorganisation des classes préparatoires de la capitale, qu'il avait actée depuis des semaines déjà, et qu'il présentait comme un outil de « *mixité* ».

Remplacements, Parcoursup, mixité : de profondes épines dans le pied

Pour justifier ses choix scolaires, la ministre a évoqué le « *paquet d'heures non remplacées* » dans l'école publique. Blessant pour les enseignant-es, pur mensonge dans son cas, le sujet n'en a pas moins immédiatement enflé, obligeant Emmanuel Macron à évoquer longuement la problématique dans sa conférence de presse de janvier, puis Gabriel Attal à élaborer à l'occasion de son discours de politique générale.

Pour le moment, les solutions mises sur la table – les heures complémentaires du Pacte ainsi que la réforme de la formation continue – ne passent pas dans le corps enseignant. Mais l'argument reste massue : si même une ministre le dit, c'est que l'heure est grave.

Le coup de tonnerre Parcoursup a de la même manière relancé la machine à indignation. Le 20 janvier, Mediapart révélait que le fils d'Amélie Oudéa-Castéra a bénéficié d'un système de contournement de la plateforme mis en place par Stanislas. L'appétit de nos lecteurs et des commentateurs sur ce sujet est très bavard sur l'angoisse que génère l'outil dans des milliers de familles et les nombreux ratés du fameux algorithme, mis en place en 2018.

Là encore, passées les diverses tribunes d'universitaires inquiets d'un nouvel ordre de sélection dans le supérieur, ou les nombreux articles pointant l'opacité, voire le caractère discriminatoire du système, le débat s'était quelque peu endormi ces dernières années. La méthode de Stanislas, qui pousse à son paroxysme les divers mécanismes de contournement, rouvre la boîte de Pandore : les lycéens et lycéennes sont-ils égaux dans leurs choix ? Tolère-t-on sciemment une perte de chance au profit de certain-es ? Est-ce que les formations d'élite jouent réellement le jeu ?

Notre article faisant état, le 23 janvier, du choix d'Amélie Oudéa-Castéra de la non-mixité au collège pour ses trois fils, dans un établissement au « climat sexiste » et favorisant l'homophobie, aura eu le même effet : la ministre a passé son temps ensuite à devoir défendre publiquement l'altérité, l'égalité filles-garçons, le droit à la différence.

Contrainte aussi de remettre sur la table le lourd dossier de l'éducation à la sexualité, une patate chaude si l'on craint les milieux conservateurs, et qu'avaient balayée dans l'indifférence quasi générale ses prédécesseurs, de Jean-Michel Blanquer à Gabriel Attal, en passant par Pap Ndiaye.

La ministre a affirmé avoir saisi le Conseil supérieur des programmes pour qu'il travaille enfin « *à un vrai programme* », pour rendre effectives les trois séances

obligatoires d'information et de prévention pour chaque élève du CP à la fin du lycée.

Mais le supplice a continué : lors de son audition devant la commission éducation de l'assemblée nationale mardi, la députée socialiste Fatiha Keloua-Hachi, membre de ce même Conseil, a accusé une nouvelle fois Amélie Oudéa-Castéra de « mensonge » : « *Il vous a déjà été remis le 14 décembre un programme voté à l'unanimité par le Conseil supérieur des programmes, issu de six mois d'auditions, un*

travail colossal. Il n'est à aucun moment prévu de retravailler dessus, et nous n'avons pas été saisis. Si vous voulez enterrer ce rapport, faites-le clairement. »

Cette fois-ci, l'affaire s'arrête là. Deux jours plus tard, la ministre faisait ses cartons.

Mathilde Goanec, Mathilde Mathieu, David Perrotin, Ilyes Ramdani et Antton Rouget